



Juin 2021

*Chères Adhérentes, Chers Adhérents,*

*La pandémie nous rappelle à quel point la solidarité et l'intérêt général sont des valeurs essentielles dans une société.*

*Nous tenons à remercier et féliciter tous les bénévoles et encadrants toujours présents qui ont adapté leur présence à chaque changement de réglementation.*

*Ils ont su innover dans les pratiques, malgré les difficultés pour disposer des installations sportives couvertes ou en plein air, vous permettant la poursuite des activités.*

*Deux mesures ont été validées lors de l'Assemblée Générale de notre Fédération pour reconnaître la fidélité des clubs et des pratiquants ayant adhéré à la FGT cette saison sans pouvoir organiser ou pratiquer les activités régulièrement.*

- **Deuxième saison consécutive sans augmentation des cotisations** y compris assurance
- **Baisse de 25 % de la cotisation** (part Fédérale) hors cotisations d'assurance pour tous les adhérents de la saison 2020/2021 ou année civile renouvelant leurs licences soit :

Exemple AON

*Adulte -> 32,75 € au lieu de 41 € (assurance incluse)*

*13/17ans -> 28,05 € au lieu de 33 € (assurance incluse)*

*1/12 ans -> 20,85 € au lieu de 29 € (assurance incluse)*

*Pour tous les nouveaux adhérents ou ceux n'ayant pas renouveler leur licence la saison en cours, cotisations de 41 € (Adulte), 33 € (13/17ans) et 29 € (1/12ans).*

*Cotisation identique depuis deux ans.*

*Nous souhaitons une fois encore vous renouveler tous nos remerciements et nos félicitations pour votre engagement et la capacité d'adaptation dont vous avez su faire preuve depuis maintenant plus d'un an. Vous pouvez compter sur nous comme nous comptons sur vous.*

*Plus que jamais, prenez soin de vous.*

*Soyons optimistes et pensons à la reprise !*

*Le Comité Départemental FSGT*